

ETABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE

Regroupement n°1 - Professeurs documentalistes et CPE

ENJEUX POUR 2015 - 2016

Présentés par
Aline-Titiéhu HEITAA-ARCHIER
Jean-Roger RIBAUD
IA-IPR Etablissements et Vie scolaire



Une loi qui s'inscrit dans un projet global Les grandes orientations de la refondation de l'École

Les réformes du système éducatif
ne nécessitent pas toutes
le recours à des mesures
législatives...



... Mais toutes s'inscrivent
dans une stratégie
d'ensemble.

Réinvestir dans les moyens humains

- Création de 60 000 postes dont 54 000 pour le ministère de l'éducation nationale
- Réforme de la formation initiale des enseignants, création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- Création des emplois d'avenir professeur
- Renforcement de l'attractivité du métier d'enseignant

Renforcer les politiques de réussite éducative

- Refondation de l'éducation prioritaire
- Aide aux élèves en difficulté
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Accueil des élèves en situation de handicap

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

- Création d'un service public de l'enseignement numérique
- Mise en place d'une éducation au numérique
- Formation des personnels au et par le numérique
- Développement de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous

Donner la priorité à l'école primaire

- Rééquilibrage des moyens en faveur du primaire
- Réforme des rythmes scolaires
- Redéfinition des missions de l'école maternelle et développement de l'accueil des moins de trois ans
- Mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »

Favoriser la réussite de tous dans le second degré

- Renovation du collège unique
- Renforcement du service public de l'orientation
- Valorisation de l'enseignement professionnel et réforme de la carte des formations professionnelles initiales
- Evolution et rééquilibrage des filières du lycée d'enseignement général et technologique

Faire évoluer le contenu des enseignements, leur organisation et leur évaluation

- Redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, création d'un Conseil supérieur des programmes
- Nouveaux contenus d'enseignement : enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, langue vivante dès le CP
- Evolution des modalités d'évaluation et de notation
- Amélioration de la progressivité des apprentissages : réorganisation des cycles, réduction du nombre de redoublements, transition école-collège

Améliorer le climat scolaire

- Prévention et lutte contre les violences scolaires : mise en place des assistants de prévention et de sécurité, installation de la délégation ministérielle de prévention
- Redynamisation des instances consultatives et de la vie associative des écoles et établissements

Une nouvelle méthode, un nouvel esprit...

- Mieux administrer et évaluer le système, favoriser l'innovation : Conseil national d'évaluation du système éducatif
- Faire vivre le dialogue social et rechercher la participation de tous
- Encourager une démarche partenariale avec tous les membres de la communauté éducative, les parents d'élèves, les associations, les collectivités territoriales...

© MEN - JANVIER 2013

Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

EN BREF

Accomplir les évolutions souhaitées du système éducatif pour renouer avec la promesse républicaine de la réussite pour tous.

Pour ce faire, construire une école plus juste, exigeante et inclusive pour offrir à chaque élève un parcours de réussite.



ENJEUX NATIONAUX

Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation
pour la refondation de l'école de la République

EN BREF : LES AVANCÉES

2013 – 2014 : rénover en profondeur l'enseignement du premier degré et année de transition pour le collège et le lycée

- Rythmes scolaires – APS, APC, accueil des moins de 3 ans, dispositif « Plus de maîtres que de classe », conseil école-collège..

2014-2015 : poursuivre les actions et combattre les inégalités tout au long de la scolarité

- Projets de programmes à la consultation nationale : programmes de maternelle, socle commun, programmes EMC, programmes de l'élémentaire, du collège, du lycée...
- REP et REP+ préfigurateur

2015 – 2016 : Poursuivre les actions et préparer les personnels aux évolutions majeures de la rentrée 2016

- Mise en œuvre des programmes : maternelle, EMC et parcours éducatifs
- Préparer la réforme du collège



ENJEUX NATIONAUX

EN BREF : Se préparer aux évolutions majeures de la rentrée 2016
LA REFORME DU COLLEGE

Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation
pour la refondation de l'école de la République

Un collège plus autonome dans son action
pédagogique

Une organisation du temps scolaire identique aux quatre niveaux : 26h00

Une dotation horaire supplémentaire pour tous les collèges : 3h00 /sem / div

Quatre parcours personnalisés : avenir, artistique et culturel, santé & citoyen

Trois types d'enseignement obligatoire intégrés dans les horaires disciplinaires :

Enseignements communs

23h en 6^{ième} // 22h en 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième}

Enseignements complémentaires

3h hebdomadaires en 6^{ième} et 4h hebdomadaires en 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième}

Accompagnement personnalisé – AP

3h en 6^{ième}
1 ou 2h en 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième}

Enseignements pratiques interdisciplinaires – EPI

3 ou 2h en 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième}

Dotation horaire supplémentaire :

3h hebdomadaires multipliées par le nombre de divisions
(2 h 45 à la rentrée 2016)



ENJEUX NATIONAUX

EN BREF : Impact sur les métiers de professeur documentaliste et de conseiller principal d'éducation

2013 : Création de l'ESPE posant l'obligation d'un nouveau référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation.

En quoi consiste le référentiel regroupant les compétences que les professionnels du professorat et de l'éducation doivent maîtriser pour exercer leurs métiers ? quels sont ses objectifs ?

« Pour utiliser une image, le référentiel est à la fois **la carte de l'institution, la feuille de route des formateurs et la boussole de chaque enseignant** :

- **Pour l'institution**, il traduit la culture professionnelle d'un métier dont l'identité recouvre des fondamentaux communs à tous et des spécificités propres à chaque spécialité ;
- **Pour les formateurs**, il identifie les compétences fondamentales à acquérir en formation initiale, à consolider à l'entrée dans le métier et à développer dans un continuum tout au long de la carrière ;
- **Pour l'enseignant et le personnel d'éducation**, c'est un outil dynamique qui lui permet de s'auto-positionner régulièrement et d'orienter son projet de formation. »

Florence ROBINE, directrice générale de l'enseignement scolaire



PROJET ACADÉMIQUE 2014 - 2017

EN BREF : TROIS AXES

REUSSITE

Des stratégies pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves

JUSTICE & EGALITE

Des parcours qui valorisent les compétences de chaque élève

AMBITION

Des conditions propices à un enseignement de qualité

Favoriser le bien-être de l'élève et la persévérance scolaire

Renforcer la maîtrise de la langue

Fluidifier et optimiser les parcours

Encourager l'innovation pédagogique

Mieux scolariser les élèves en situation de handicap

Promouvoir l'ouverture culturelle

Donner les moyens pour une orientation choisie

Renforcer la formation des personnels

Assurer le bien-être au travail

Développer un accompagnement bienveillant des équipes

Construire des relations de confiance avec les familles



ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE

EN BREF : Comment allons-nous contribuer aux changements ?

En participant à :

- La refondation de l'Education prioritaire (REP+, REP),
- L'amélioration du climat scolaire,
- La professionnalisation des acteurs et le management des carrières,
- La mise en œuvre de l'enseignement moral et civique,
- Le développement de l'éducation aux médias et à l'information,
- La mise en place des parcours éducatifs,
- La mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique,
- L'évolution des instances pédagogiques.

Tout en mettant l'accent sur :

- Le développement des pratiques innovantes et des usages du numérique,
- L'expérimentation des conseils d'élèves dans le 1er degré,
- La dynamique des FSE, des CVC, des MDL, des CVL et des CESC,
- **Le rapprochement des pôles de vie scolaire avec les pôles CDI.**

Lettre de rentrée du groupe Etablissements et Vie Scolaire



ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE

EN BREF : QUEL DÉFI POUR 2015 - 2016

Un pôle vie de l'élève

Levier de la politique académique éducative et documentaire

En vue de :

- Conforter une **école bienveillante et exigeante**
- Mettre en place **une école qui coopère** utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Favoriser le **travail collectif** de l'équipe éducative

Pour ce faire,

Mettre en synergie tous les acteurs académiques de la vie scolaire afin **d'améliorer l'accueil et la vie des élèves** au sein des écoles et des établissements, pour **une meilleure réussite de leur parcours éducatif** et pour **une amélioration du climat scolaire**

Les champs d'action (non exhaustifs)

« Améliorer l'accueil des élèves et de leurs familles, prévenir la violence et la détresse sociale, comprendre et prévenir le décrochage, créer du lien éducatif, améliorer la communication avec/dans les écoles et les établissements, en interne et vers les partenaires, poser un autre regard sur l'élève et sa famille, valoriser toutes les langues et toutes les cultures, développer une conscience citoyenne dans les valeurs de la république, pratiquer une démocratie vivante, permettre aux élèves d'exprimer tous leurs talents, rapprocher l'école et les médias, accentuer les partenariats, affirmer la démarche de projet, repenser le temps scolaire, proposer des parcours valorisants comme les cordées de la réussite. »



ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE

EN BREF : QUEL DÉFI POUR 2015 - 2016

Un pôle vie de l'élève

Levier de la politique académique éducative et documentaire

Un projet en cours d'élaboration

Au niveau des établissements : l'équipe éducative portée par des projets éducatifs et documentaires. La place et le rôle des professeurs documentalistes et CPE sont déterminantes

Au niveau des bassins : CPE, professeurs documentalistes, infirmières et assistantes sociales et personnels de direction assurent le relais sur la vie du pôle vie de l'élève, la politique éducative et documentaire académique.

Au niveau académique : les personnels d'inspection du 1^{er} et du 2nd degré et, les personnels non enseignants coordonnant les efforts pour faire vivre le pôle vie de l'élève en mettant en synergie les domaines suivants non exhaustifs :

- Aides sociales à la scolarité
- Assiduité, prévention de l'absentéisme et du décrochage
- Accompagnement du parcours « avenir »
- Lutte contre le décrochage - foquale/plateforme
- Coopération avec les familles
- Développement du sport scolaire
- Éducation à la santé
- Protection de l'élève / prévention des violences et du harcèlement
- Suivi des mesures disciplinaires et des exclusions
- EMC
- Éducation à la citoyenneté : DAVL/ inspecteurs 1er-2nd.
- Documentation : chargé de mission documentation
- Sécurité dans les transports et aux abords des établissements
- Cellule départementale « radicalisation »
- Cellule académique de crise
- Centralisation des signalements
- CASENAV, DAAC, DARIEC, EMS
- Partenaires institutionnels (police- justice)
- Partenaires convention EVIDENCE
- Partenaires ...

LES ACTEURS

Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République



ÉTABLISSEMENTS ET VIE SCOLAIRE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Regroupement n°1 - Professeurs documentalistes et CPE

Vendredi 06 novembre 2015 – Bassin de Kourou

